

Séance du 02/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19

Présents : 17

Nombre de suffrages : 18

Date de convocation
26/03/2026Date d'affichage
26/03/2026Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..I..I....

et publication du :

..I..I....

L'an deux mille vingt-six, le deux avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SALANON Jean-François.

Étaient présents :

Mme BAILLARGUET Emilie, Mme BONNAUD-TOUCHARD Brigitte, M. BOUILLEAU Hugo, Mme CALI Fabienne, M. CHAPUY Bernard, Mme FLOURIOT Gwenaëlle, M. GIRAUD Romuald, Mme JEANNERET Véronique, M. MICHAUD Ludovic, M. MOREAU Mathieu, Mme OUVRART Sandrine, Mme PAQUET Stéphanie, M. PLOQUIN Denis, M. RIVIERE Jacky, Mme ROLLAND Christelle, M. SALANON Jean-François, Mme TEILLET Karine

Procurations :

M. ALLEAU Dimitri donne pouvoir à M. RIVIERE JACKY

Était absent :

M. BARRAUD Alexis

Était excusé :

M. ALLEAU Dimitri

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Mme JEANNERET Véronique

Numéro interne de l'acte : 2026-38**Objet : Désignation délégués sécurité routière et prévention de la délinquance auprès des services de la préfecture des Deux-Sèvres**

Monsieur le Maire expose que, suite au renouvellement général des conseils municipaux, il convient de procéder à la désignation des délégués de la commune à la sécurité routière et à la prévention de la délinquance auprès de la préfecture des Deux-Sèvres.

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidats en tant que délégué à la sécurité routière :

Est candidat en qualité de représentant titulaire :

- Mme FLOURIOT Gwenaëlle

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidats en tant que délégué à la prévention de la délinquance :

Sont candidats en qualité de représentant :

- M. MOREAU Mathieu
- Mme PAQUET Stéphanie

Le conseil procède à l'élection du délégué à la prévention de la délinquance .

Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs : Mme BONNAUD-TOUCHARD Brigitte et Mme FLOURIOT Gwenaëlle.

Le vote est opéré au scrutin secret et le dépouillement a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins :18

- Nombre de bulletins blancs :02

AR Prefecture

079-200076198-20260402-202638-DE

Reçu le- Nombre de bulletins nuls :	00
- Nombre de suffrages exprimés :	18
- Nombre de suffrages exprimés pour M MOREAU Mathieu	12
- Nombre de suffrages exprimés pour Mme PAQUET Stéphanie	04
- Majorité absolue :	10

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
DÉCIDE de :

✓ Désigner un délégué à la sécurité routière :

- Mme FLOURIOT Gwenaëlle

VOTE : Adoptée à l'unanimité

✓ Désigner un délégué à la prévention routière :

- Mr MOREAU Mathieu

VOTE : 12 voix POUR

La Secrétaire de séance,
Mme Véronique JEANNERET



Ainsi délibéré le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Plaine-d'Argenson, le 7 avril 2026
Le Maire,
Jean-François SALANON

